

Cher détenteur de certificat

Je souhaite vous donner plus de détails sur le communiqué de presse de la Banque Triodos sur un ensemble de mesures aux détenteurs de certificats d'actions.

Au cours des dernières années, nous avons travaillé d'arrache-pied pour rétablir la négociabilité des certificats d'actions de la Banque Triodos suite à l'arrêt du système de négociation interne au début de l'année 2021. Sur la base de l'évaluation de la plateforme multilatérale de négociation (MTF), nous avons décidé de transférer la négociation de nos certificats d'actions vers Euronext. Vous avez été nombreux à soutenir cette décision lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 23 octobre dernier. Les préparatifs en vue de cette cotation sur Euronext Amsterdam se déroulent comme prévu.

Comme vous le savez, l'Executive Board et moi sommes pleinement conscients que l'arrêt du système de négociation interne a entamé la confiance des détenteurs de certificats d'actions envers la Banque Triodos. Au nom de l'Executive Board et du Supervisory Board, j'ai présenté mes excuses à l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2023 pour le fait que vous et d'autres détenteurs de certificats d'actions ayez été affectés par le blocage du système de négociation interne. Depuis lors, nous avons activement discuté avec les détenteurs de certificats d'actions et les groupes d'intérêt qui les représentent de la manière dont nous pourrions mettre fin à cette période de mécontentement et nous recentrer collectivement sur l'avenir. Ce faisant, il est apparu clairement que les avis divergent et que des mesures significatives sont attendues de la part de la Banque Triodos dans plusieurs domaines.

Dans le cadre de ces discussions, nous avons récemment eu des discussions intensives avec la Stichting Certificatahouders Triodos Bank (SCTB), le plus grand groupe d'intérêt des détenteurs de certificats qui revendique environ 4 000 sympathisants selon leurs propres chiffres. Bien que nous ayons été en désaccord par le passé sur l'origine des problèmes qui se posent et sur les solutions à adopter, nous partageons le désir de concevoir des solutions qui contribuent à l'avenir durable de la Banque Triodos et à sa mission de générer un impact positif. C'est cette volonté qui a constitué la base de nos discussions et nous sommes reconnaissants vis-à-vis de la SCTB pour son engagement et sa participation à ces entretiens au cours des derniers mois.

Des discussions intensives entre la Banque Triodos et la SCTB ont abouti à des accords sur un ensemble de mesures que nous allons mettre en œuvre ou que nous avons déjà mises en œuvre.

L'ensemble des mesures comprend les nouvelles dispositions supplémentaires suivantes :

## **1. Offre de transaction financière**

La Banque Triodos offrira aux détenteurs de certificats d'actions éligibles un paiement unique de 10 euros par certificat, en échange d'une renonciation à toute action en justice (également appelée décharge définitive) concernant - en résumé - la suspension de la négociabilité des certificats et les mesures ultérieures prises par la Banque à cet égard. Vous pouvez bénéficier de cette offre de règlement si vous déteniez des certificats le 28 juin 2023, jour de l'ouverture du carnet d'ordres sur la plateforme multilatérale de négociation (MTF). Cette offre de transaction est donc destinée aux détenteurs de certificats d'actions qui ont été directement affectés par l'arrêt de la négociation. L'indemnité à recevoir sera calculée sur base du nombre de certificats que vous déteniez le 28 juin 2023 (exemple : si vous déteniez 10 certificats ce

jour-là, vous recevrez 100 euros bruts). Cette offre ne sera pas faite aux détenteurs de certificats avec lesquels un litige relatif aux certificats a déjà été réglé irrévocablement, par exemple après un jugement définitif.

## **2. Ajustements en matière de gouvernance**

En plus d'accorder aux détenteurs de certificats d'actions des droits de vote directs sur leurs certificats d'actions, nous apporterons d'autres changements en consultation avec la « Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank » (SAAT), notamment des droits de vote continus et la possibilité d'autoriser d'autres personnes que la SAAT à voter en votre nom lors des assemblées d'actionnaires.

## **3. Communication et communauté**

La Banque souhaite améliorer la communication avec les détenteurs de certificats d'actions et développer des plans afin de créer une communauté impliquant toutes les parties prenantes qui soutiennent la Banque Triodos dans sa mission. Ces projets vous seront présentés lors de l'Assemblée générale des actionnaires le 23 mai 2025.

## **4. Euronext**

La Banque Triodos informera et, le cas échéant, soutiendra ses détenteurs de certificats d'actions afin que le passage à la négociation des certificats de la Banque Triodos sur Euronext soit aussi simple et facile que possible pour eux.

Avec cet ensemble de mesures, y compris l'offre de transaction, la Banque Triodos entend répondre au mieux au mécontentement des détenteurs de certificats d'actions quant à leur négociabilité, tout en continuant à construire son avenir en tant que banque axée sur ses valeurs et sa mission, en collaboration avec toutes ses parties prenantes.

Si vous remplissez les conditions requises pour bénéficier de cette proposition de transaction, vous serez contacté personnellement en mars 2025.

L'offre de transaction aux détenteurs de certificats d'actions annoncée aujourd'hui aura un impact sur les résultats financiers de 2024. Nous ne pouvons pas estimer à ce stade le nombre de détenteurs de certificats d'actions qui accepteront l'offre de transaction. La Banque Triodos réservera toutefois un montant pour les coûts de cette proposition de transaction en échange de la décharge définitive sous la forme d'une provision dans les résultats financiers de 2024. Nous avons publié un communiqué de presse distinct à ce sujet. Vous trouverez ce communiqué de presse, le communiqué de presse sur l'ensemble des mesures, ainsi que les informations sur les questions fréquemment posées et les réponses sur notre site web.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de mai 2023, j'ai indiqué que nous ne pouvions pas changer le passé, mais que nous pouvions admettre, reconnaître et traiter les conséquences du mieux possible. Avec l'ensemble de ces mesures, nous essayons de rendre justice aux expériences de nos détenteurs de certificats d'actions et faciliter une bonne préparation à la cotation des certificats d'actions sur Euronext. Ainsi, avec vous, nous pourrions continuer à avoir un impact positif. Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension.

Au nom du Comité exécutif, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Jeroen Rijpkema